

CONSEIL MUNICIPAL
10 octobre 2024 à 20h30

Spectateur présent : M. Thierry DRAN et Mme Annie CANDELA

Secrétaire de séance : M. Mickaël FLEURY

Les comptes rendus de réunion du Conseil municipal du 25 juillet et du 12 septembre 2024 sont approuvés à l'unanimité.

LECTURE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION DECISION MODIFICATIVE

Madame le Maire informe l'assemblée que la Trésorerie lui a signalé que le compte 1641 ne possède pas les crédits suffisants pour régler les échéances d'emprunt, celle du dernier trimestre 2023 ayant été payée en début d'année 2024. Il convient donc de prendre une décision modificative.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

de modifier le budget primitif 2024 et d'inscrire :

- au chapitre 21, compte 2184 dépenses d'investissement : - 9 664,58 €
- au chapitre 16, compte 1641, dépenses d'investissement : + 9 664,58 €
- au chapitre 67, compte 673, dépenses de fonctionnement : - 76,12 €
- au chapitre 66, compte 66111, dépenses de fonctionnement : + 76,12 €.

INFORMATION PORTANT ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES 1607 H PAR AN

Madame le Maire donne communication à l'assemblée de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, en son article 47, qui impose de redéfinir les règles relatives au temps de travail des agents publics.

Le préfet de la Marne sollicite donc de chaque collectivité territoriale une communication sur la légalité du régime du temps de travail appliqué au niveau local, par l'envoi d'une délibération.

En résumé : projet de délibération à préparer, avis du CST, vote de l'organe délibérant et envoi en préfecture.

INFORMATION SUR LA VISITE DE LA STATION D'EPURATION DE VIENNE LE CHATEAU (51)

Madame le Maire donne la parole à M. Didier KREBS concernant sa visite de la station d'épuration à Vienne-Le-Château mise en service depuis 2023 dont le fonctionnement est un lagunage. Il expose les avantages de cette nouvelle station comme le fait qu'il n'y a aucune odeur, peu de main d'œuvre (environ 5 minutes par jour d'entretien et 1 curage tous les 4 ans).

Il décrit le système de filtration au verre brisé et aux roseaux (actuellement 5 roseaux au m²).

Au total 7000 m² sont suffisants pour 5 bassins.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire indique que le 28 octobre 2024 un rendez-vous est fixé avec M. LECLERCQ afin de définir le passage des câbles et emplacement des armoires du parc éolien de Saint-Quentin (RWE).

M. Vincent ODILLE demande à Madame le Maire d'établir un courrier à M. BOBAN afin de bien préciser les conditions et circonstances des futurs raccordements à l'assainissement collectif de ses parcelles Rue de l'Hyvert.

Il lui demande également de faire un rappel au conducteur de bus scolaire de ne pas descendre Rue des Sapins pour se garer Rue des Quinconces cela est gênant et dangereux.

TOUR DE TABLE :

Mme. Caroline KANDEL fait un retour sur les festivités de la fête patronale du 5 et 6 octobre 2024 : week-end positif. Pour l'année prochaine les forains souhaitent à ce qu'il y ait une animation ou buvette dès le samedi.

M. Vincent BONNAIRE informe de sa décision d'arrêter le foyer rural. Une passation de pouvoir est donc à réaliser.

M. Didier KREBS rappelle d'être vigilant sur la fermeture de la salle de la garderie, suite à une fenêtre restée entrouverte une nuit et des portes retrouvées ouvertes.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21 h 15.

Le prochain conseil municipal est prévu le jeudi 14 novembre 2024 à 20 heures 30.